Bulletin de la Société entomologique de France, **119** (3), 2014 : 311-314.

Description d'un *Asolenus* Lewis, 1906, nouveau de Madagascar (Coleoptera, Histeridae)[1]

par Yves Gomy

2 boulevard Victor-Hugo, F – 58000 Nevers <halacritus@neuf.fr>

Résumé. – Une nouvelle espèce d'Histeridae de Madagascar, du genre *Asolenus* Lewis, 1906, *Asolenus julietteae* n. sp., est décrite et illustrée.

Abstract. – **Description of a new *Asolenus* Lewis, 1906, from Madagascar (Coleoptera, Histeridae)**. A new species of the genus *Asolenus* Lewis, 1906, from Madagascar, *Asolenus julietteae* n. sp., is described and illustrated.

Keywords. – Histeridae, *Asolenus,* new species, taxonomy, Madagascar.

Depuis les études de Vienna (2000, 2003), le genre *Asolenus* Lewis, 1906, endémique de Madagascar, compte trois espèces : *Asolenus lackneri* Vienna, 2003, *A. quinquestriatus* (Lewis, 1895) et *A. sanguinosus* (Fairmaire, 1903) (Mazur, 2011). L'espèce-type du genre est *Notolister sanguinosus* Fairmaire, 1903, désignée par Lewis (1906).

L'étude en cours d'abondants matériels de la California Academy of Sciences et des missions finlandaises à Madagascar, dirigées par le Pr. Ilkka Hanski, permettra, dans l'état actuel de mes connaissances, de multiplier par cinq le nombre d'espèces connues d'*Asolenus* dans la "Grande-Île". Une révision de ce genre est donc prévue. En attendant, la découverte récente d'une espèce d'*Asolenus* tout à fait remarquable par sa coloration et son élégance, m'incite à la décrire sans plus attendre.

Asolenus julietteae **n. sp.** (fig. 1)

Holotype : ♂, Madagascar, Réserve Spéciale d'Analamerana, I.2004, forêt sèche, dans un piège appâté avec du poisson, *Ilkka Hanski leg*. Exemplaire conservé dans la collection Y. Gomy à Nevers (France).

Paratypes : 1 ♂ et 2 ♀, *idem* holotype (collection Y. Gomy).

Description. – En ovale large, régulièrement convexe, noir, très brillant, avec une macule basale orange sur chaque élytre (fig. 1) ; pattes et scapes antennaires brun sombre, presque noirs. Antennes courtes ; scape fort, massif, épais, caractérisé par sa surface dorsale bosselée avec deux courts tubercules sommitaux ; funicule avec les deux premiers articles rougeâtres, un peu plus longs que les suivants qui redeviennent sombres et vont en s'élargissant légèrement jusqu'à la base des massues ; celles-ci sont ovalaires, brunes, avec une très courte pilosité rase et jaune et quelques petites soies dressées. Les limites des segments de la massue antennaire sont nettes, rembrunies, arrondies et/ou en V très évasé. Longueur (tête et pygidium exclus) : 4,0 mm. Largeur maximale: 3,54 mm.

Tête relativement petite, au front plan, à peine légèrement concave au milieu, noir luisant et très finement recouvert de petits points épars, peu visibles ; strie frontale limitée à deux courts mais forts segments supra-orbitaux ; épistome convexe, très finement pointillé ; labre transverse, environ trois fois plus large que long, à peine visiblement pointillé ; mandibules convexes, brillantes, à peine pointillées. Yeux gris, convexes mais peu proéminents.

---

[1] Troisième contribution à la connaissance des Histeridae de Madagascar.

Pronotum largement arrondi sur les côtés, aux angles antérieurs peu abaissés ; un peu plus de deux fois plus large que long au milieu ; noir très brillant avec un très fin pointillé de fond peu visible ; lisse le long des côtés et sur la plus grande partie du disque, avec seulement une bande arrondie, ponctuée fortement sur 5 ou 6 rangées de points distants d'un demi à un diamètre environ et s'amenuisant progressivement vers l'extérieur et l'intérieur. Strie marginale entière, fine, non visible de dessus sur les côtés mais forte et crénelée derrière la tête. On note aussi la présence de deux petits pores symétriques, proches de la strie marginale et situés derrière les yeux. Base non ponctuée ni entaillée, avec seulement une petite fossette punctiforme devant le scutellum.

Scutellum assez grand, en forme de triangle équilatéral.

Élytres près de deux fois plus longs que larges ; noirs très brillants dans leur moitié distale et le long de la suture, orangés dans leur moitié basale et surtout latérale ; avec un très fin pointillé de fond à peine visible. Strie suturale très forte, ponctuée, atteignant ou dépassant le milieu de la longueur de l'élytre sans atteindre la base ; 5e strie seulement indiquée par un gros point basal et parfois par un petit point vers le sommet ; 4e strie indiquée aussi par un point basal plus petit et parfois un rudiment de strie vers le sommet ; 3e strie basale, fine, interrompue vers le milieu et paraissant un peu oblique, avec quelques petits points et un rudiment distal ; 2e strie presque entière, superficielle, n'atteignant pas la base et plus ou moins nettement ponctuée ; 1re strie encore plus courte à la base mais de plus en plus profonde et ponctuée à mesure que l'on s'approche du sommet où elle rejoint la strie sommitale, celle-ci forte, commençant un peu au-dessus de l'angle élytral distal, longeant le sommet et rejoignant la strie suturale. Pas de strie humérale visible. Strie marginale fine à la base puis fortement crénelée-ponctuée jusqu'au sommet et surmontée vers l'intérieur de quelques points plus ou moins alignés et d'une fine strie sommitale. Épipleures avec trois stries nettes, la première un peu ponctuée-crénelée dans la moitié distale. Marge du sommet élytral un peu affaissée, avec quelques points et quelques strioles obliques. Base des élytres avec quelques points plus gros, irrégulièrement disposés et entaillant légèrement le rebord.

Propygidium transverse, environ quatre fois plus large que long au milieu ; avec deux larges impressions superficielles symétriques et une ponctuation irrégulière formée surtout de gros points (séparés par l'équivalent d'un demi à un diamètre environ) et dont la taille s'atténue vers la marge distale. Bord du sommet et marges latérales en bourrelet lisse. On note aussi un petit espace sommital et central sub-lisse. Pygidium presque aussi long que large, arrondi au sommet, avec quelques petits points irréguliers dans les régions basales latérales et avec une ponctuation très fine et dispersée partout ailleurs, paraissant lisse au sommet.

Face ventrale. Cavités antennaires largement ouvertes, situées au-dessous des angles antérieurs du pronotum. Lobe prosternal arrondi devant, pointillé irrégulièrement, avec une fine strie marginale plus ou moins visible et plus ou moins effacée au sommet. Prosternum pincé sur les côtés, à stries externes très nettement bi-sinuées ; ponctué assez fortement sur les flancs ; stries internes assez distantes l'une de l'autre, d'abord un peu convergentes puis sub-parallèles, puis convergentes de nouveau pour se rejoindre plus ou moins visiblement en arrondi au sommet. Carène prosternale très finement pointillée et brillante. Mésosternum très court, très transverse, au moins 6 fois plus large que long ; brillant, avec une strie marginale fine, visible sur les côtés, dans les angles de la base et un peu devant, mais interrompue derrière le prosternum ; caractérisé par une forte strie transversale arrondie, assez proche de la base et ornée d'une dizaine de points dans sa partie centrale. Suture méso-métasternale extrêmement fine, visible sous certains angles, arquée sur les côtés et un peu abaissée dans l'angle central. Métasternum très brillant sur le disque, avec seulement la ponctuation de fond à peine visible. Ligne longitudinale centrale fine à très fine, commençant (sur le paratype mâle) par un petit point enfoncé (situé au-dessous de l'angle de la suture méso-métasternale) et s'effaçant avant d'atteindre le sommet. Une dizaine de points s'alignent, sur les côtés, un peu au-dessus des hanches postérieures. Strie métasternale latérale forte, ponctuée, marquant l'arrondi mais incomplète. Plaque méso-postcoxale ouverte, fortement ponctuée (points séparés par l'équivalent de 1 à 2 de leurs diamètres environ). Partie externe de la strie métasternale latérale surtout marquée par une rangée de points tangents. Strie méso-métasternale fine mais nette, marquant bien l'arrondi sous les hanches intermédiaires et avec une ponctuation similaire à celle de la plaque méso-postcoxale entre elle et les hanches proprement dites. Mésépiméron large, non strié, couvert d'une forte ponctuation constituée de gros points tangents. Hanches intermédiaires ponctuées. Premier sternite

abdominal sub-lisse et très brillant comme le métasternum, avec seulement la très fine ponctuation de fond ; avec des stries latérales fortes, arquées et ponctuées mais ne marquant pas l'arrondi sous les hanches postérieures. Plaque méta-postcoxale lisse le long de la marge distale et densément ponctuée sous les hanches proprement dites et le long des côtés.

Pattes. Tibias antérieurs longs, peu élargis, arrondis au sommet, avec un sillon tarsal marqué, presque droit ; arête externe armée de 8 denticules épineux (4 petits dans la partie basale de l'arête et 4 plus gros dans la partie distale). Arête interne avec une rangée de courtes soies dressées peu visibles. Tibias intermédiaires peu élargis, avec l'arête externe armée de 6 ou 7 épines régulièrement plus fortes de la base vers le sommet et de 2 courts éperons sommitaux. Tibias postérieurs peu élargis avec 4 épines le long de l'arête externe et 2 éperons sommitaux. Tarses de 5 articles, les quatre premiers sub-triangulaires devenant plus petits de la base vers le sommet, et frangés de soies jaunâtres. Dernier article plus allongé, aussi long que les deux précédents réunis. Ongles fins, acérés et divergents.

Édéage. Longueur : 1,28 mm. De forme similaire à celui *d'Asolenus lackneri* figuré par Vienna (2003), son apex est moins ovalaire et plus court que celui d'*A. sanguinosus* (Fairmaire, 1903).

Derivatio nominis. – Cette espèce est dédiée à mon épouse en souvenir de nos trois voyages à Madagascar en 1967, 1968 et 1969.

Remarques. – Espèce proche, par la taille, la forme et l'ensemble de ses caractères (y compris l'édéage), d'*Asolenus sanguinosus* (Fairmaire, 1903) (fig. 2-3). Elle s'en sépare immédiatement par la couleur et la disposition de ses ornementations élytrales. Ces caractères, en la différenciant encore plus nettement des deux autres espèces décrites, *A. quinquestriatus* (Lewis, 1895) et *A. lackneri* Vienna, 2003, qui sont entièrement noires, en font une espèce très originale dans la faune de Madagascar et même dans la famille des Histeridae en général ! Cette espèce pittoresque se fait immédiatement remarquer par son ornementation élytrale originale fort rare dans cette famille de Coléoptères où le noir domine. Esthétiquement, c'est à ce jour la plus belle espèce que j'ai décrite !

Répartition géographique. – Espèce pour l'instant connue uniquement de la Réserve Spéciale

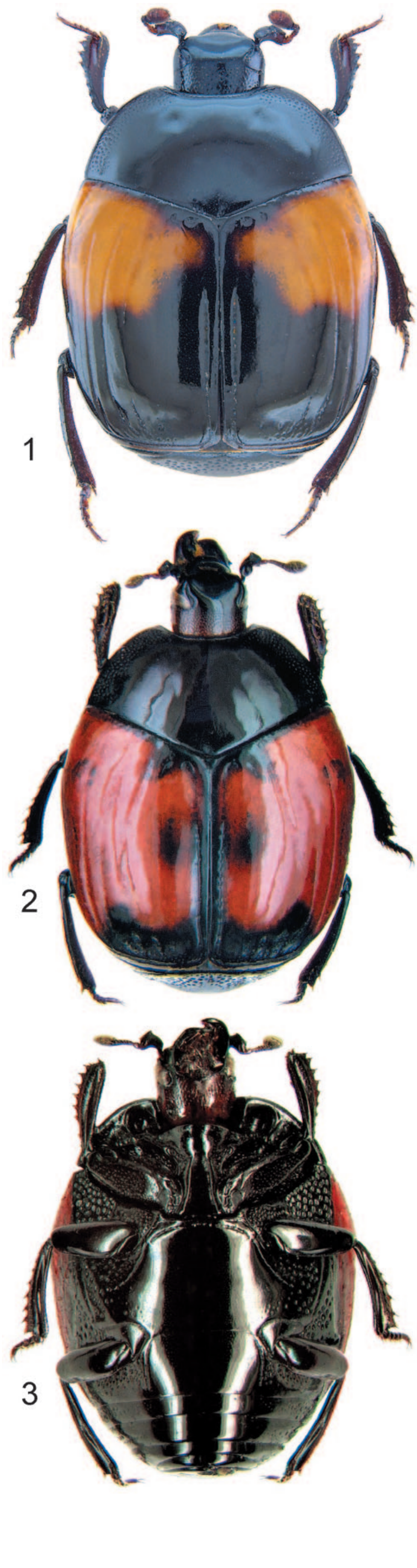


Fig. 1-3. – *Asolenus spp.*, habitus. – 1, *A. julietteae* n. sp., face dorsale. Longueur : 4,0 mm. *(Cliché H.-P. Aberlenc)*. – 2-3, *A. sanguinosus* (Fairmaire) : 2, face dorsale ; 3, face ventrale. Longueur (tête et pygidium exclus) : 4,7 mm. *(Clichés G. Goergen)*.

d'Analamerana à laquelle elle ajoute un remarquable élément supplémentaire de biodiversité. La Réserve Spéciale d'Analamerana, créée en 1956, se situe au nord de Madagascar (12°43'S - 49°32'E) entre la région ouest (Diana) et la région est (Sava). Elle s'étend sur près de 35 000 ha entre le littoral de l'océan Indien et le plateau de l'Ankarana (650 m). Cette réserve abrite les 8 espèces d'oiseaux les plus rares au monde et le *Propithecus perrieri* Lavauden, 1931, Lémurien endémique particulièrement menacé.

Asolenus julietteae n. sp. renforce donc, par sa présence, la richesse faunistique exceptionnelle d'Analamerana et conforte, par la même occasion, son utilité voire même sa nécessité, dans le contexte environnemental et économique actuel de Madagascar.

REMERCIEMENTS. – Je remercie chaleureusement le Pr. Ilkka A. Hanski de l'Université d'Helsinki (Finlande) ainsi que ses collaboratrices Mesdames Heidi Viljanen et Héléna Koivulehto pour l'abandon généreux du matériel d'Histeridae bioté à Madagascar au cours de leurs différentes missions. Ce matériel, entièrement préparé, fera, progressivement, l'objet de travaux. Mes remerciements vont aussi, très amicalement, à MM. G. Goergen et H.-P. Aberlenc, auteurs des superbes photographies illustrant cette petite note.

AUTEURS CITÉS

LEWIS G., 1906. – On new Species of Histeridae and Notices of others. *Annals and magazine of natural history (Zoology),* (7) **17** : 337-344.

MAZUR S., 2011. – *A concise catalogue of the Histeridae (Insecta: Coleoptera)*. Warsaw University of Life Sciences : SGGW Press, 332 p.

VIENNA P., 2000. – Contributo alla conoscenza di *Asolenus* Lewis, 1906 et *Atribalus* Bickhardt, 1921 con descrizione di due nuovi generi ed una nuova specie (Insecta, Coleoptera, Histeridae). *Bollettino del Museo civico di Storia naturale di Venezia,* **50** [1999] : 61-89.

—— 2003. – Un nuovo *Asolenus* Lewis, 1906 (Insecta, Coleoptera, Histeridae). *Bollettino del Museo civico di Storia naturale di Venezia,* **54** : 65-69.